



MAIRIE DE DOLE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DU JURA

EXTRAIT

du Registre des Arrêtés du Maire de la Ville de Dole

Objet :

Le Maire de la Commune de DOLE,

Arrêté de voirie portant alignement n° 2022-1472 **VU** la demande en date du 5 octobre 2022 par laquelle Monsieur Davy DROMARD – Géomètre-Expert demeurant 39, Boulevard Wilson (39100 DOLE), demande pour le compte de son client, Les Beaux Ares, l'alignement au droit de la propriété cadastrée section CD n°264 sise rue Rue du Bizard, 39100 Dole.

Numéro de dossier : DDR/14136

VU le Code de la voirie routière, notamment l'article L.112-3,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la loi n°-82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions modifiée et complétée par la loi n°-82-623 du 22 juillet 1982 et par la loi n°-83-8 du 7 janvier 1983,

VU le Code Général des Propriétés des Personnes Publiques et notamment l'article L3111.1,

VU le Code de l'Urbanisme notamment dans ses articles L421-1 et suivants,

VU l'état des lieux,

ARRÊTE :

Article 1- Alignement

Après examen de l'état des lieux et matérialisation sur le terrain en date du **23/05/22** l'alignement au droit de la parcelle CD n°264 sise rue du Bizard à DOLE (39100) est défini suivant la ligne A-B conformément au plan joint. A et B sont des bornes nouvelles en métal.

Les droits des tiers sont et demeurent expressément réservés.

Article 3 - Formalités d'urbanisme

Le présent arrêté ne dispense pas le bénéficiaire de procéder, si nécessaire, aux formalités d'urbanisme prévues par le Code de l'urbanisme notamment dans ses articles L421-1 et suivants.

Si des travaux en limite de voie sont envisagés à la suite de la délivrance de cet arrêté, le bénéficiaire devra

présenter une demande spécifique à cette fin.

Article 4 - Validité et renouvellement de l'arrêté

Le présent arrêté pourra être utilisé sans limitation de durée dans le cas où aucune modification des lieux n'interviendrait, ou dans le délai de UN an à compter du jour de sa délivrance dans le cas contraire.

Dans ce cas, une nouvelle demande devra être effectuée.

Article 5 - Publication et affichage

Le présent arrêté sera publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur dans la commune de DOLE.

Article 6 – Recours

Conformément aux dispositions de la loi 78-17 du 06/01/1978 modifiée par la loi 96-142 du 21/02/1996 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, le bénéficiaire est informé qu'il dispose d'un droit d'accès et de rectification qu'il peut exercer, pour les informations le concernant, auprès de la MAIRIE DE DOLE – Place de l'Europe – B.P. 89 – 39108 DOLE CEDEX.

La présente décision pourra faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif compétent dans les deux mois à compter de sa notification.

Fait à Dole, le 6 octobre 2022

Le Conseiller délégué,
En charge de l'accessibilité, des affaires foncières et
Immobilières,
Jean-Michel REBILLARD



Diffusions

Le bénéficiaire pour attribution.

La Commune de DOLE pour affichage ou publication.

Annexe

Plan de Délimitation dressé par le Cabinet ABCD Géomètres – Géomètre-Expert.

COMMUNE DE DOLE

Section 000 CD -

Propriété de la SAS Les Ecureuils

Echelle : 1/500

PLAN DE BORNAGE

Tableau de Coordonnées (RGF93-CC47)		
MAT	X	Y
A	1890794.73	6211747.51
B	1890791.65	6211749.12
C	1890796.49	6211760.06
D	1890819.45	6211825.71
E	1890906.28	6211793.14
F	1890907.98	6211792.50
G	1890884.17	6211711.68
H	1890858.14	6211722.19
I	1890839.35	6211730.89
18	1890790.10	6211744.00
57	1890805.79	6211805.96
59	1890786.11	6211750.64
60	1890787.30	6211753.99
100	1890786.10	6211746.10
200	1890821.45	6211737.55
201	1890803.30	6211779.54
204	1890805.78	6211786.62
205	1890833.11	6211770.88
206	1890806.48	6211781.01
2005	1890833.55	6211866.04
4002	1890807.07	6211736.81
4007	1890896.14	6211752.27

LEGENDE

- Application cadastrale sous réserve de bornage
- Division en cours
- Limites Bornées
- Alignement

Borne existante :

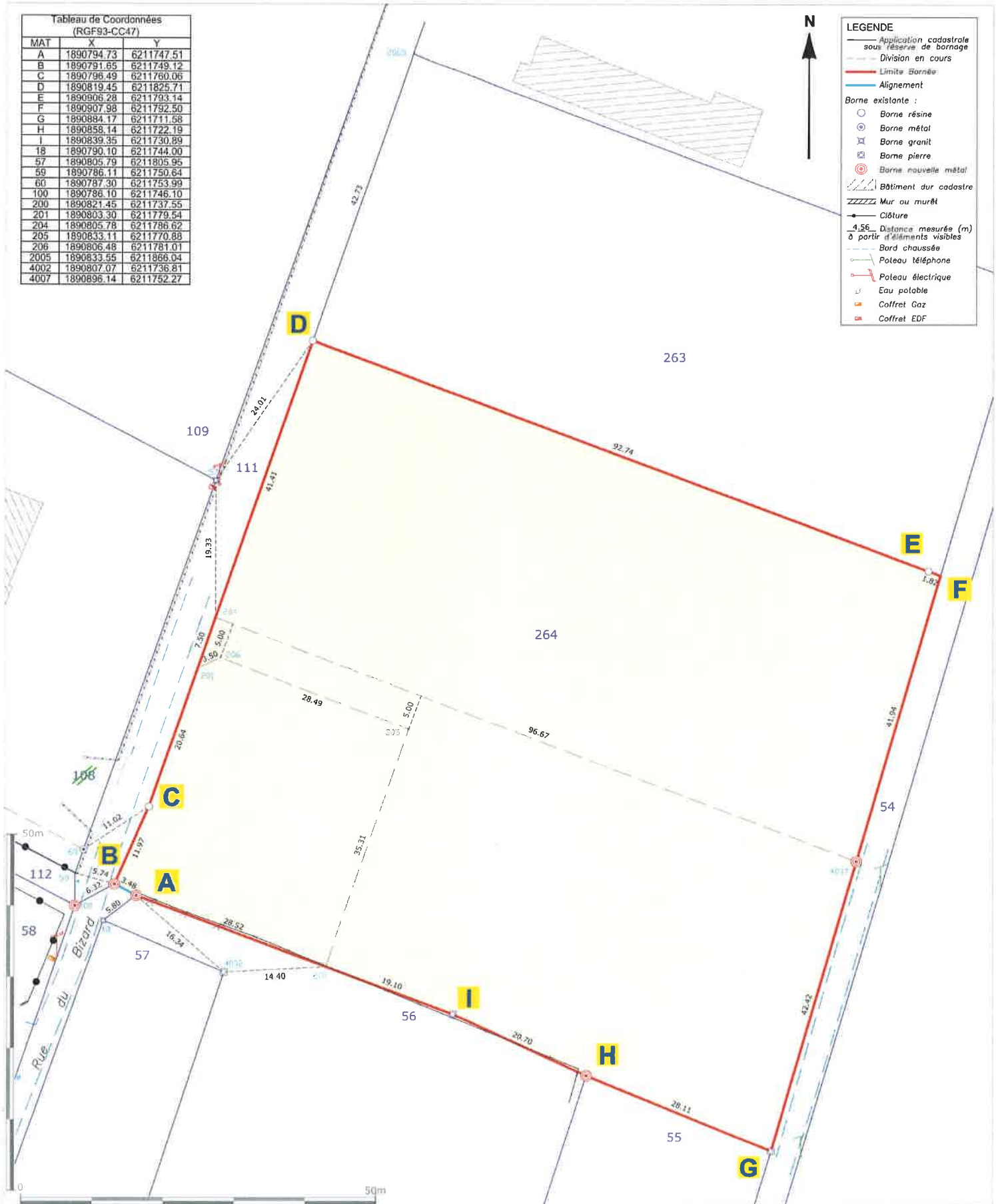
- Borne résine
- Borne métal
- Borne granit
- Borne pierre
- Borne nouvelle métal

Bâtiment dur cadastre

- Mur ou murêt
- Closure

4.56 Distance mesurée (m) à partir d'éléments visibles

- Bord chaussée
- Poleau téléphone
- Poleau électrique
- Eau potable
- Coffret Gaz
- Coffret EDF



Rendu exécutoire par télémessagerie le 11 Octobre 2022
 N° d'identification : 039-243004086-20221011-ARR2022-4472-AR
 Dossier : 14136
 Agence : DOLE

Publié le 11/10/2022

